

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la  
résolution  
ou annotation

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 tenue le 17 mars 2021 à 18h30 en virtuel.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames	
Myriam Allard	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Stéphanie Désautels	Enseignante
Julie Foster	Parent
Édith Lacasse	Enseignante
Evelyne Lemire	Parent
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante
Messieurs	
Richard Bilodeau	Parent
Anthony MacKinnon	Parent
Marc Rousson	Technicien au service de garde

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Madame Catherine Dubuc	Directrice
------------------------	------------

**EST ABSENTE**

Madame Hélène Robert	Membre de la communauté
----------------------	-------------------------

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Un ajout est fait :  
11.5 : Photos scolaires

Il est proposé par Madame Évelyne Lemire et appuyé par Madame Marie-Chantal Rouleau d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout.

Adoptée à l'unanimité

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JANVIER 2021**

Il est proposé par Madame Édith Lacasse, appuyé par Madame Myriam Allard, d'adopter le procès-verbal du 27 janvier 2021.

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

Adoptée à l'unanimité.

#### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi

#### **5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune intervention

#### **6. MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur Richard Bilodeau souhaite la bienvenue à Madame Jessica Lamarche, enseignante au CÉ en remplacement de Madame Stéphanie Désautels.

#### **7. MOT DE LA DIRECTION**

Madame Catherine Dubuc partage les informations suivantes :

- Quelques changements au niveau du personnel auront lieu sous peu. Mme Emilia Charron sera l'enseignante de musique pour quelques semaines. Deux nouvelles enseignantes se joindront à l'équipe en remplacement de Mesdames Stéphanie Désautels (5<sup>e</sup> année) et Delaroche Gnimpa (4<sup>e</sup> année).
- Au retour de la semaine relâche, un autre groupe du Service de garde a dû être fermé en raison de la baisse de la clientèle, avec les plus jeunes. 183 élèves sont présentement inscrits.
- Le tutorat est offert depuis le retour du congé. Entre 80-85 élèves bénéficient de ce soutien en sous-groupe le soir et le samedi.
- Des remerciements sont adressés à l'ensemble des employés pour le souci au bien-être des enfants, pour l'innovation et la créativité tout au long de cette année.
- La fermeture de l'appel d'offres pour le terrain synthétique a eu lieu aujourd'hui, le 17 mars 2021.
- Depuis le début du printemps, la circulation est plus intense à l'avant de l'école. Plusieurs personnes ne respectent pas le code de la sécurité routière. Les employés de la ville semblent surveiller davantage. Le service de police est également présent pour assurer la sécurité des enfants.

#### **8. MOT DES ENSEIGNANTS**

- Madame Marie-Chantal Rouleau mentionne que le retour de la semaine de relâche semble bien se dérouler. Les élèves sont plus calmes. Il y a de beaux projets en cours. Tout semble bien rouler.

#### **9. MOT DU SERVICE DE GARDE**

Monsieur Marc Rousson partage les informations suivantes :

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

- Des remerciements sont adressés à tous pour le travail effectué depuis la dernière année de pandémie.
- Pendant la semaine de relâche, 6-7 enfants ont fréquenté le Service de garde d'urgence. Les enfants ont participé à des ateliers en virtuel avec le Zoo de Granby. Sur une base volontaire, les éducatrices ne détenant pas de poste ont été sollicitées.

#### **10. MOT DE L'OPP**

Madame Hélène Robert est absente de la rencontre. Aucun suivi.

#### **11. DÉCISIONS**

CE #2021-15

##### **11.1 Achat de chandails - Finissants**

Madame Catherine Dubuc mentionne que pour souligner la fin de leurs études, des chandails seront offerts à nouveau aux finissants cette année. Pour 70 chandails avec le logo de l'école en couleur à gauche en haut et le mot « Finissants » au dos avec un dessin, le coût est de 1074,77\$ (taxes incluses). Les membres du CÉ sont en faveur que la dépense soit imputée à même les revenus des campagnes de financement.

- **CONSIDÉRANT** que tous les membres ont pu exprimer leur option ;
- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Julie Foster, appuyé par Monsieur Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** l'achat de gilets à manches courtes pour tous les finissants 2020-2021 et d'imputer la dépense aux revenus des campagnes de financement.

CE #2021-16

##### **11.2 Confirmation de la dépense pour la réparation des vélos**

Le CÉ prend acte de la décision par vote électronique qui a été approuvée à l'unanimité. Vélozophie est l'entreprise qui a soumissionné au plus bas prix pour les réparations de la flotte de vélos. La dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement.

- **CONSIDÉRANT** que la demande de prix effectuée correspond aux besoins de l'école ;
- **CONSIDÉRANT** que la flotte des vélos de l'école doit recevoir un entretien annuel;
- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

campagnes de financement ;

- **CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil d'établissement ont été consultés et qu'un vote électronique a eu lieu;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyé par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** la dépense et de l'imputer aux revenus des campagnes de financement.

CE #2021-17

### **11.3. Ouverture et fermeture du SDG 2021-2022**

Madame Catherine Dubuc explique les raisons pour lesquelles le SDG ouvrirait le 30 août 2021 pour tous les élèves (1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année et des classes spécialisées déjà présentées cette année) sauf le préscolaire. Les élèves du préscolaire commenceraient le 3 septembre 2021, car il n'y a pas de locaux disponibles pour accueillir les élèves pendant la rentrée progressive. La fermeture du service de garde serait le 22 juin 2022.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement d'une école peut demander à sa commission scolaire la mise en place d'un service de garde dans ses locaux;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 3 du *Règlement des services de garde en milieu scolaire*, le conseil d'établissement peut convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs, notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Madame Édith Lacasse, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les dates pour l'ouverture et la fermeture du service de garde de l'École des Cavaliers pour l'année scolaire 2021-2022.

### **11.4. Grille-matières 2021-2022**

Madame Catherine Dubuc présente la grille-matières pour les différents cycles. Il y a 25 heures de service éducatif par semaine. C'est le statu quo pour l'ensemble des cycles pour la prochaine année. Des précisions sont données en lien avec le temps alloué pour chaque matière.

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

- **CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la direction d'école;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;
- **CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Myriam Allard, appuyé par Monsieur Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2021-2022.

#### **11.5. Photos scolaires 2021-2022**

Cette année, certains commentaires ont été partagés de la part du personnel concernant les poses des élèves. Il y a une ouverture de la part de la compagnie Photomania afin d'aménager les différentes poses. La date qui a été réservée pour l'École des Cavaliers est le 1er novembre 2021.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement souhaitent que des photos scolaires soient prises ;
- **CONSIDÉRANT** que la compagnie Photomania offre ses services pour la journée du 1<sup>er</sup> novembre 2021 ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyé par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE CHOISIR** la compagnie Photomania pour prendre les photos scolaires de l'année 2021-2022.

### **12. INFORMATIONS**

#### **12.1. Informations du Comité de parents**

Monsieur Richard Bilodeau partage les informations suivantes :

- Les « Actes d'établissement » pour la prochaine année scolaire sont présentés. Des commentaires peuvent être partagés d'ici le 26 mars 2021.

<p><b>Initiales du président</b></p> <p>-----</p> <p><b>Initiales de la directrice</b></p>	<p><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b></p>
--	---

- Le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles » (RDI) 2021-2024 du CSSPO est présenté. Des commentaires peuvent être partagés d'ici le 26 mars 2021.
- Une école sera construite vers 2024 sur la rue du Golf. Le CSSPO est dans le top 3 des secteurs en croissance. Certaines écoles ont des modulaires afin de pouvoir accueillir la clientèle.

### **12.2. Retour sur la formation obligatoire pour les membres**

10 personnes ont suivi la formation jusqu'à présent. Les membres mentionnent avoir apprécié la formation et qu'elle était pertinente. Madame Catherine Dubuc mentionne l'idée de créer un cartable à remettre aux nouveaux membres du CÉ afin qu'ils puissent s'y référer, au besoin. La création d'un Teams est aussi proposée et retenue pour y déposer des documents afin de les avoir sous la main.

Le dépôt des documents dans le Teams ainsi que le lien pour la prochaine rencontre sont suggérés avant la prochaine rencontre.

### **12.3. Retour sur la consultation auprès des élèves**

Il s'agit d'une nouvelle obligation du CÉ depuis cette année. Une réflexion est faite avec les membres sur comment consulter les élèves. Il est proposé par un membre de consulter les élèves afin de recueillir leurs idées pour embellir la cour de l'école. Un membre mentionne la possibilité qu'un élève plus vieux puisse accompagner un élève plus jeune comme du mentorat. Il est aussi suggéré de choisir des représentants, par niveaux, pour les consulter. La formation d'un conseil des élèves est proposée par un membre et indique que ça aiderait pour la consultation des élèves. Des membres du personnel seront sollicités s'il y a création d'un conseil des élèves.

Catherine Dubuc mentionne que pour la cour d'école il y aura des fonds investis pour refaire les lignes et faire l'achat de matériel. Il y a aussi de l'animation avec Dimension sportive en bulle classe à l'heure du dîner présentement. Des capsules d'entraînements sont en train d'être développées par les enseignants d'éducation physique pour faire bouger les élèves à l'intérieur cette année.

Catherine Dubuc précise que la consultation des élèves doit se faire avant la fin de l'année scolaire.

Le dossier sera ramené au prochain conseil d'établissement afin qu'une décision soit prise.

### **13. VARIA**

Madame Myriam Allard mentionne que le comité traiteur est prêt et disponible.

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

#### **14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Richard Bilodeau que la séance soit levée à 20h06.

La prochaine rencontre aura lieu le 14 avril 2021 à 18h30.

\_\_\_\_\_  
Richard Bilodeau  
Président

\_\_\_\_\_  
Catherine Dubuc  
Directrice